

SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2014

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS **ARRETES AU 31 Mars 2014**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV Opportunity arrêtés au 31 Mars 2014 faisant apparaître un total bilan de 1 039 011 DT et un actif net de 1 030 047 DT.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Mars 2014, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV Opportunity telle que arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, il est à signaler qu'au 31 Mars 2014 la société SICAV OPPORTUNITY a employé, 11.472% de son actif en obligations émises par l'ATB. Ce pourcentage est supérieur au taux de détention maximum de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

Tunis, le 18 Avril 2014

Le commissaire aux comptes

Leila Bchir

SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2014	31/03/2013	31/12/2013
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	635,028.584	835,569.000	676,344.173
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		395,424.786	414,920.724	351,115.532
AC1-B	OBLIGATIONS		119,193.600	124,822.800	117,606.000
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		120,410.198	295,825.476	207,622.641
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	403,982.166	211,999.399	351,172.189
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		403,520.239	211,440.526	350,316.894
AC2-B	DISPONIBILITES		461.927	558.873	855.295
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		0.000	1,751.677	608.769
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		0.000	1,751.677	608.769
TOTAL ACTIF			1,039,010.750	1,049,320.076	1,028,125.131
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	926.379	881.756	645.930
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	8,036.821	15,893.494	6,532.313
TOTAL PASSIF			8,963.200	16,775.250	7,178.243
ACTIF NET			1,030,047.550	1,032,544.826	1,020,946.888
CP1	CAPITAL	CP1	1,012,860.916	1,014,979.601	1,003,281.864
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	17,186.634	17,565.225	17,665.024
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0.000	0.000	8.093
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		110.648	1,995.407	17,162.356
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-111.949	-20.234	494.575
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		17,665.024	15,590.052	0.000
CP2-E	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		-477.089	0.000	0.000
ACTIF NET			1,030,047.550	1,032,544.826	1,020,946.888
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1,039,010.750	1,049,320.076	1,028,125.131

SICAV OPPORTUNITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES				
	Note	31/03/2014	31/03/2013	31/12/2013
				Montant en Dinars
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	3,151.383	4,795.171	29,907.263
PR1-A DIVIDENDES		0.000	0.000	12,796.400
PR1-B REVENUS DES OBLIGATIONS		1,587.600	1,515.600	6,111.600
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1,563.783	3,279.571	10,999.263
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2,067.220	1,936.329	7,914.228
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		2,067.220	1,936.329	7,914.228
REVENUS DES PLACEMENTS		5,218.603	6,731.500	37,821.491
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-2,102.062	-2,561.756	-9,555.556
REVENU NET DES PLACEMENTS		3,116.541	4,169.744	28,265.935
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3,005.893	-2,174.337	-11,103.579
RESULTAT D'EXPLOITATION		110.648	1,995.407	17,162.356
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-111.949	-20.234	494.575
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-111.949	-20.234	494.575
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-1.301	1,975.173	17,656.931
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		111.949	20.234	-494.575
PR4-B VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		29,100.399	2,774.800	-39,054.561
PR4-C +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		2,804.944	6,739.823	-12,796.561
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION		-109.599	-88.578	-1,057.290
RESULTAT NET DE LA PERIODE		31,906.392	11,421.452	-35,746.056

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2014 AU 31-03-2014

DESIGNATION	31/03/2014	31/03/2013	31/12/2013
			Montant en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	31,906.392	11,421.452	-35,746.056
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	110.648	1,995.407	17,162.356
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	29,100.399	2,774.800	-39,054.561
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	2,804.944	6,739.823	-12,796.561
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-109.599	-88.578	-1,057.290
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0.000	0.000	-15,920.972
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-22,805.730	-113.024	51,377.518
SOUSCRIPTIONS	250,470.000	14,255.104	337,359.086
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	230,000.000	12,800.000	319,000.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	16,284.736	1,236.075	12,536.053
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	4,188.182	216.811	557.965
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	-2.918	2.218	5,265.068
RACHATS	-273,275.730	-14,368.128	-285,981.568
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-256,200.000	-12,800.000	-269,300.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-12,301.428	-1,328.865	-11,692.123
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-4,665.271	-216.811	-218.952
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-109.031	-22.452	-4,770.493
VARIATION DE L'ACTIF NET	9,100.662	11,308.428	-289.510
AN4 ACTIF NET			
AN4-A DEBUT DE PERIODE	1,020,946.888	1,021,236.398	1,021,236.398
AN4-B FIN DE PERIODE	1,030,047.550	1,032,544.826	1,020,946.888
AN5 NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A DEBUT DE PERIODE	9,701	9,204	9,204
AN5-B FIN DE PERIODE	9,439	9,204	9,701
VALEUR LIQUIDATIVE			
A- DEBUT DE PERIODE	105.241	110.955	110.955
B- FIN DE PERIODE	109.126	112.184	105.241
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	14,97%	4,49%	-3,62%

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.03.2014 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :**AC1- Note sur le portefeuille titres :**

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.03.2014	% de L'ACTIF NET
Actions et Valeurs Assimilées et droits rattachés	41.354	360.536,939	395.424,786	38,39
ADWYA	242	1.798,060	2.209,702	0,21
ARTES	1.000	6.737,237	7.781,000	0,76
ATTIJARI BANK	1.600	26.512,000	27.478,400	2,67
BT	1.134	10.149,000	10.331,874	1,00
CARTHAGE CEMENT	5.000	14.445,946	16.515,000	1,60
CIL	1.530	5.433,043	20.918,160	2,03
CITY CARS	2.528	27.681,600	28.864,704	2,80
ESSOUKNA	2.000	19.182,030	16.674,000	1,62
MONOPRIX	1.200	34.201,832	30.000,000	2,91
MPBS	7.300	43.800,000	55.122,300	5,35
ONE TECH HOLDING	1.000	6.800,000	6.849,000	0,66

SFBT	2.500	33.773,027	38.390,000	3,73
SIMPAR	400	27.313,800	26.000,000	2,52
SITS	1.300	3.596,000	3.239,600	0,31
SOTIPAPIER	265	1.325,000	1.844,400	0,18
SOTUVER	3.000	22.474,279	20.322,000	1,97
SPDIT	1.000	7.075,145	8.200,000	0,80
TELNET HOLDING	2.000	12.905,950	10.840,000	1,05
TL	506	11.020,340	10.866,856	1,05
TPR	2.100	7.938,140	9.426,900	0,92
TUNINVEST- SICAR	1.810	17.015,900	20.796,900	2,02
TUNIS RE	950	6.945,450	9.908,500	0,96
UBCI	395	9.688,200	10.131,750	0,98
UBCI NG	96	2.351,460	2.400,000	0,23
TLS DA 3/83	498	373,500	313,740	0,03
Emprunts de sociétés	1.500	114.000,000	119.193,600	11,57
ATB 2007/1(25 ANS)	1.500	114.000,000	119.193,600	11,57
Emprunts d'Etat	118	119.646,800	120.410,198	11,70
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1	1.046,300	1.104,494	0,11
BTA 5.25-03/2016	44	43.646,000	43.752,323	4,25
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	10	11.206,000	11.596,575	1,13
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	48	49.275,000	49.396,512	4,80
BTA 5.50% 02/2020	15	14.473,500	14.560,294	1,41
Total portefeuille titres	42.972	594.183,739	635.028,584	61,65

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **3.151,383 Dinars** du 01.01.2014 au 31.03.2014, contre **4.795,171 Dinars** du 01.01.2013 au 31.03.2013 et se détaillant comme suit :

REVENUS	MONTANT au 31.03.2014	MONTANT au 31.03.2013
Revenus des obligations	1.587,600	1.515,600
Revenus des emprunts d'Etat	1.563,783	3.279,571
Total	3.151,383	4.795,171

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités.

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2014, à **403.520,239 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2014	% Actif net
BTC 52S-02/09/2014	8	7.797,085	7.831,173	0.76
BTC 52S-04/11/2014	277	268.933,983	269.180,700	26.13
BTC 52S-23/12/2014	131	126.417,574	126.508,366	12.28
Total	416	403.148,642	403.520,239	39.17

PA2 : Les autres créiteurs divers s'élèvent au 31.03.2014, à **8.036,821 Dinars** contre **15.893,494 Dinars** au 31.03.2013 et se détaillant comme suit :

Autres créiteurs divers	Montant au 31.03.2014	Montant au 31.03.2013
Etat, impôts et taxes	74,102	124,082
Redevance CMF	66,746	88,174
Sommes à régler	0,000	8.696,787
Provision pour charges à payer	7.895,973	6.984,451
Total	8.036,821	15.893,494

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2014 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2014 (en nominal)

- Montant : 970.100,000 Dinars
- Nombre de titres : 9.701
- Nombre d'actionnaires : 17

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 230.000,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 2.300

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 256.200,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 2.562

Capital au 31.03.2014 : **1.012.860,916 Dinars**

- Montant en nominal : 943.900,000 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : 68.960,916 Dinars
- Nombres de titres : 9.439
- Nombre d'actionnaires : 18

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **68.960,916 Dinars** au 31.03.2014 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	33.181,864
1- Résultat non distribuable de la période	31.795,744
✓ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	29,100.399
✓ +/- values réalisées sur cession de titres.	2,804.944
✓ Frais de négociation	-109.599
2- Régularisation des sommes non distribuables	3.983,308
✓ Aux émissions	16.284,736
✓ Aux rachats	-12.301,428
Total sommes non distribuables	68.960,916

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2014 se détaille ainsi :

- **Résultat distribuable de la période** : **110,648 Dinars**
- **Régularisation du résultat distribuable de la période** : **-111,949 Dinars**
- **Résultat distribuable de l'exercice clos** : **17.665,024 Dinars**
- **Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos** : **-477,089 Dinars**

SOMMES DISTRIBUABLES: 17.186,634 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

<u>4-1 Données par action</u>	<u>31.03.2014</u>	<u>31.03.2013</u>
• Revenus des placements	0,552	0,731
• Charges de gestion des placements	(0,222)	(0,278)
• Revenus net des placements	0,330	0,453
• Autres charges d'exploitation	(0,318)	(0,236)
• Résultat d'exploitation	0,012	0,217
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,012)	(0,002)
SOMMES DISTRIBUABLES	0,000	0,215
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,012	0,002
• Variation des +/- valeurs potentielles/titres	3,083	0,301
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,297	0,732
• Frais de négociation	(0,012)	(0,010)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	3,380	1,240

4-2 Ratios de gestion des placements :

	<u>31/03/2014</u>	<u>31/03/2013</u>
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,247%	0,247%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,353%	0,209%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	0,013%	0,192%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de:

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV OPPORTUNITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.